



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°13 - Octobre-Novembre-Décembre 2023

INFORMATIONS À RETENIR

Vendredi 1er décembre :

19h : Inauguration des illuminations de Noël

Mardi 5 décembre :

19h00 Conseil municipal, salle de l'Obier

Vendredi 12 janvier :

19h30 : Soirée des vœux de la municipalité

UN NOMBRE : 4748

Aujourd'hui, la commune compte plus de 4748 mètres de réseau linéaire d'assainissement. 204 maisons

sont branchées sur ce réseau d'assainissement. Pour information, il y a également plus de 25 kilomètres de canalisation d'eau potable.

POINT CIVIQUE

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de travaux (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables...) soumis à une autorisation d'urbanisme ?

Désormais, vous pouvez déposer votre permis en ligne : saumurvalde Loire.geosphere.fr/guichet-doue

Pour retrouver plus facilement une parcelle, rendez-vous sur : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

EDITO

Chers Louressesois et Louressesois,

L'automne est bien avancé et Noël approche à grands pas. L'occasion de faire un point sur ce qui s'est passé récemment dans notre commune depuis la dernière lettre d'information.

Le 15 septembre, vous étiez environ 80 à participer à la réunion publique mi-mandat. Nous vous remercions d'avoir participé au questionnaire et à cette réunion. Comme nous l'avons annoncé, nous publierons les résultats de cette enquête sur le site internet de la commune. Dans cette lettre, nous vous en proposons un résumé, réalisé par Lise Métivier.

Outre les réunions de commissions, les élus se sont réunis lors de deux conseils municipaux : le mercredi 4 octobre et le mardi 8 novembre. Nous vous rappelons que le conseil est ouvert à tous, et que vous êtes invités à venir écouter librement les débats. Le conseil municipal occupe une position importante dans l'institution démocratique de la commune. C'est là que les élus se réunissent pour prendre des décisions qui concernent tous les habitants.

Des événements à venir

Au cours des prochaines semaines, nous vous proposerons quelques événements incontournables : le vendredi 1er décembre à 19h, nous vous convions à la soirée de lancement des illuminations de Noël autour d'un vin chaud, un invité surprise y sera présent !

Le vendredi 12 janvier 2024, nous vous invitons également à nous retrouver à la soirée des vœux de la municipalité. Comme l'an dernier, nous proposons aux nouveaux arrivants sur la commune (depuis le 1er janvier 2023), de venir dès 19h afin de rencontrer les élus. Puis à 19h30, nous vous attendons nombreux pour partager ensemble un moment de convivialité.

Villes et Villages Fleuris.

Enfin, nous sommes fiers de vous annoncer notre inscription au concours Villes et Villages Fleuris pour l'année 2024.

Le concours des villes et villages fleuris est un label national qui récompense les communes et les villages engagés dans une démarche d'amélioration du cadre de vie. Il est organisé par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF).

Le concours est basé sur 4 critères principaux :

- L'embellissement floral : la commune doit mettre en valeur son patrimoine végétal en plantant des fleurs, des arbres et des arbustes ;
- L'entretien des espaces publics : la commune doit maintenir ses espaces publics en bon état, en assurant le nettoyage et l'entretien des voiries, des trottoirs et des espaces verts ;
- La gestion des déchets : la commune doit mettre en place une politique de gestion des déchets efficace, en encourageant le tri sélectif et le compostage ;
- L'animation locale : la commune doit organiser des actions de sensibilisation à l'environnement et à la qualité de vie.

S'inscrire au concours des villes et villages fleuris est une démarche intéressante pour les communes et les villages qui souhaitent améliorer leur cadre de vie et renforcer leur attractivité. Obtenir cette fleur serait une reconnaissance du travail réalisé par nos agents et chacun d'entre-vous.

Je vous souhaite à tous une fin d'année festive et joyeuse. Prenez soin de vous et de vos proches.

À très bientôt, À votre service,

Pierre-Yves Douet.

BILAN MI-MANDAT

Ensemble, demain se prépare aujourd'hui, telle est la ligne adoptée par l'équipe municipale.

Ecouter, observer et concerter autant que possible est le meilleur moyen de faire vivre la démocratie participative et d'agir au plus proche des aspirations des habitants.

Regarder dans le rétroviseur a pour intérêt de faire un point étape sur ce que l'on a été et ce que l'on est pour préparer au mieux demain. Ce bilan à mi-mandat permet de jauger notre action dans le respect du programme politique annoncé en 2020.

Vous avez été très nombreux à répondre aux questionnaires. Grâce à vous, nous pouvons nous projeter plus sereinement dans les années à venir. Votre avis va nous permettre de prioriser les projets à réaliser.

Dans cette page, quelques résultats vont être présentés, la totalité sera disponible sur le site internet de Louresse-Rochemenier. La consultation a été réalisée du 13 juillet au 15 août 2023, par questionnaire papier ou internet. 150 réponses ont été enregistrées. Lise Métivier était en charge de ce bilan (réalisation du questionnaire, recueil des réponses et analyses).

Communication

Réalisé :

- Création de la lettre communale de Louresse-Rochemenier
- Création de la page facebook de la commune

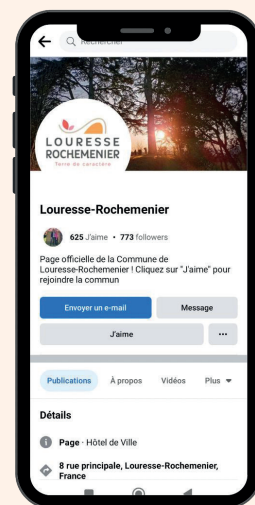
Bilan :

La prise en charge des usagers est généralement très positive. L'accueil et une relation proche élus/agents/habitants est mise en avant dans les résultats de la consultation. Les retours montrent une écoute et une attention particulière à leurs questionnements.

A 71,5 %, vous êtes plus que satisfait de ses moyens de communication

Projet :

- Mise en place de l'application « Louresse dans ma poche », ouverture en janvier 2024



Voirie



Réalisé :

- Fleurissement et embellissement de la commune
- Décoration et éclairage de la mairie pour les événements
- Cheminement piéton sécuritaire
- Campagnes régulières de communication pour lutter contre les incivilités

Bilan :

La qualité des trottoirs peut être améliorée avec une satisfaction de 77,6% seulement.

Projet :

Liaison vélo entre Louresse et Rochemenier, puis vers tous les hameaux

Bâtiments communaux

Réalisé :

- Rénovation de la Cour au musée troglodytique.
- Achèvement des travaux du quartier de l'obier.

Bilan :

A 92,3%, vous trouvez le musée troglodytique valorisé ou plus.

Projet :

Rénovation énergétique de l'école



Environnement et patrimoine

Réalisé :

- Plantation de 23 arbres.
- Nouveau plan de fleurissement moins gourmand en eau et qui favorise la biodiversité.
- Acquisition de vélos électriques à disposition des habitants et d'un vélo cargo pour les agents

Bilan :

11% ne sont pas satisfaits de l'abattage des arbres, pourtant nécessaire selon l'expertise d'entreprise qualifiée.

A 87,4%, vous trouvez l'environnement valorisé sur la commune, ou plus.

Projet :

Participation au Label Villes et Villages Fleuris pour valoriser nos actions



Cadre de vie et service

Réalisé :

- Ouverture du parc Courjaret-Raimbault
- Marché hebdomadaire de petits producteurs
- Club Ados
- Arrivée de la fibre

Bilan :

A 79,1%, vous vous sentez peu ou pas exposé aux problèmes d'incivilité et d'insécurité.

Projet :

Extension du city-parc avec des jeux sportifs (février 2024)

Rénovation de l'aire de jeux à proximité de l'école



Finance et Agglo

Réalisé :

- Stabilisation de l'imposition locale
- Achat de terrain afin de fluidifier la circulation à Rochemenier et agrandir le musée troglodytique

Bilan :

Déjà 400 000€ de subventions de récoltés de la part de l'Etat et du département, pour les différents projets

Projet :

Développer la signalétique de la commune



Conclusion :

Le mandat bénéficie clairement de marqueurs forts (89% d'opinion favorable ou très favorable) avec une large dominante de marqueurs positifs concernant le développement de la commune (92% ouverture du parc, 89% marché hebdomadaire).

Si aucun marqueur négatif n'émerge de manière nette, cette consultation permet aux habitants de la commune de partager leurs préoccupations et leurs propositions.

En 2020, un questionnaire avait été proposé avec les mêmes grandes thèmes. Lors de l'analyse des réponses, on peut faire un parallèle avec celles obtenues en 2020. 73% des personnes interrogées en 2020 trouvaient le fleurissement insuffisant contre 12,6% en 2023. 53% trouvaient la valorisation du musée insuffisante en 2020 contre 7,7% en 2023. On peut donc observer une nette progression dans de nombreux domaines en 3 ans.

La demande de réaménagement des jeux à proximité de l'école suscite une grande adhésion, ainsi, le plan pluri-annuel d'investissements sera revu afin de prendre en compte les résultats de la consultation. Certaines réalisations sont très clivantes tels que les dos d'ânes aux entrées des agglomérations. Cependant, la sécurité des biens et des personnes est et restera la priorité. Les Louessois sont largement favorables à la rénovation de la voirie. Les différentes réunions avec les concessionnaires SAUR et SIEML vont permettre de hiérarchiser et prioriser les réalisations.

ZONE D'ACCÉLÉRATION ENERGIES RENOUVELABLES

Les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale introduits par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « APER ». Cette loi introduit la création, dans chaque commune française, de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, et en définit le cadre.

Elles permettent à la commune de planifier son développement énergétique, d'inscrire ces

zones dans les documents d'urbanisme par une modification simplifiée, voire de créer des zones d'exclusion des Énergies renouvelables, après validation des zones d'accélération.

Lors du conseil du 8 novembre, les élus ont défini les modalités de concertation : un registre à disposition, du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du mardi 21 novembre au lundi 18 décembre 2023.

Vous pourrez y déposer vos propositions et vos remarques.

11 NOVEMBRE 2023

Cette année, les enfants de l'école Alexandre Pain ont participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918.

Le vendredi précédent, une rencontre était organisée dans la classe des CM1-CM2 de Madame Chauvigné. Ce jour-là, le maire de Louresse-Rochemenier, Pierre-Yves Douet, est venu en classe pour expliquer ce qu'est le 11 novembre et pourquoi il est important de le commémorer.



Les élèves ont ensuite pu poser des questions au maire, qui a pu également leur expliquer le protocole de la cérémonie. Cette séance a permis aux élèves de comprendre l'importance du 11 novembre. Ils ont appris que c'est une journée pour se souvenir des soldats morts pour la France et pour se battre pour la paix. Lors de la cérémonie, les enfants présents ont lu le nom des soldats morts pour la France, inscrits au monument de la commune.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Alexandre Pain ont accueilli le maire avec beaucoup d'enthousiasme. Il a commencé par leur expliquer ce qu'est la Première Guerre mondiale. Il leur a raconté comment cette guerre a commencé, comment elle s'est déroulée et combien de personnes y sont mortes.



RENTREE 2023 - ECOLE LES BLÉS D'OR / DÉNEZÉ-SOUS-DOUÉ

Les enseignantes sont ravies d'accueillir 63 élèves depuis la rentrée de septembre 2023 de la Toute Petite Section jusqu'au CE1. Une année sportive et olympique les attend.

En septembre, les 3 classes ont participé à une initiation au rugby avec Jordan, animateur du comité départemental de rugby. Une autre séance est prévue en novembre. Des rencontres sportives entre les 3 classes auront également lieu à différents moments de l'année en plus des projets sportifs propres à chacune des classes.

D'autres projets sont prévus tels que "Ecole et cinéma" de la GS au CE1. Les élèves travailleront sur 3 films qu'ils iront voir au cinéma. Les élèves de la Toute Petite Section jusqu'au CE1 participeront à des défis arts et sciences sur la thématique "Mélanges et matières".

Les enseignantes
de l'école maternelle
Les Blés d'or

